Photographie artistique Victor HERMANT
165, GRANDE-RUE, ROUBAIX
PREMIÈRES COMMUNIONS
12 portraits émaillés et bombés pour 5 francs
A partir de 6 fr. 50 la douzaine, avec primes
Portraits de luxe « charbon » 10 et 12 franc. la douzaine avec prime. 776

TOURCOING

Ouverture du Laboratoire municipal

Un avis du maire publié hier, informe la population que le laboratoire municipal d'analyses, installé dans une des annexes du Lycée, sera ouvert au public, à partir d'aujourd'hui jeudi 7 juin.

L'entrée se fera par la porte donnant sur la rue Victor Hugo.

Le tarif des analyses tel qu'il a été adopté par le Conseil municipal est établi de la façon suivante :

Bière 5 fr.; vin 5 fr.; lait 3 fr.; farines 10 fr.; pain 5 fr.; beurre 5 fr.; liqueurs 5 fr.; café 3 fr.; poivre 3 fr.; examen bactériologique d'une eau, 25 fr.

M. le directeur du Laboratoire se tiendra à la disposition du public tous les jours, les dimanches et jours de fêtes exceptés, de 4 à 5 heures du soir.

Echange de parcelles de terrains. — Enquête de commodo et incommodo

Une enquête de commodo et incommodo est ouverte sur le projet d'échange d'une parcelle de terrain appartenant aux Hospices, d'une contenance de 105 mètres 66, valant 2133 fr. 20 située Boulevard Gambetta contre une autre parcelle de terrain au même lieu de 132 mètres 84, valant 666 fr. 20 et appartenant à M. Léon Dillies, plus une soult de 1449 francs.

Le vendredi 15 juin, M. Vincent, conseiller d'arrondissement à Mouveaux, nommé commissaire enquêteur, se tiendra à l'Hôtel de Ville, de 3 à 5 heures pour y recevoir les observations sur le projet d'échange dont il s'agit.

Adjudication

Le 25 juin courant, il sera procédé à l'Hôtel de Ville à l'adjudication, sur soumissions cachetées, pour une période de 3 ans, de la fourniture des imprimés nécessaires aux différents services municipaux. Le montant de la fourniture est évaluée à 3,500 fr.

La foire

L'avis du maire concernant la foire annuelle de Saint-Christophe a été affiché hier. La foire sera ouverte cette année le 29 juillet et close le 7 août.

Comme attractions pour la foire, nous aurons le cirque Lenka qui l'année dernière a florès le musée d'anatomie Weber ; les théâtres Simon, Deschamps, le théâtre de la famille Delbaye, etc.

Société des Anciens Militaires

La commission de la société des anciens militaires, s'est réunie lundi soir, en son local café Leclercq, rue Desurmont, en vue de se prononcer sur l'invitation qui lui avait été adressée par la société des anciens militaires de Linselles, à participer le 17 courant, à une fête patriotique qui aura lieu en cette commune.

A l'unanimité, la commission a décidé d'y prendre part et, à ce sujet, elle nous prie, d'informer les membres de la société de se faire inscrire chez M. Edouard C...r, trésorier, cafetier, à l'enseigne du Centenaire, rue Nationale, où sont déposées les listes d'adhésion et qui fournira tous les renseignements nécessaire.

Il a été question du choix d'une cantinière, mais cette question sera définitivement tranchée dans une prochaine réunion.

Viande saisie

M. S., boucher, rue de Paris, avait fait entrer chez lui mardi après-midi, 119 kilogs de viande qu'il avait omis de soumettre à la visite.

M. Ansart, vétérinaire, en ayant été informé se rendit hier matin au bureau d'octroi et constata qu'en effet la déclaration d'entrée était inscrite sur les registres. Il alla voir alors M. L. qui expliqua qu'en achetant sa viande à un fermier de Bondues qu'il ne connait que sous le nom de Julien il avait demandé si elle avait été soumise à la visite sanitaire. Sur la réponse affirmative du vendeur il avait cru être en règle.

M. Ansart a constaté que la viande provenait d'une bête atteinte de la fièvre de lait. Elle a été saisie et enfouie sans préjudice d'un procès-verbal dressé contre le boucher.

Contraventions

Toute une série de contraventions à enregistrer : Eugène C..., rue St-Louis, violences sur la personne de Mlle Marguerite D... 18 ans, soigneuse rue St-Blaise ; J.-B. D..., rue de Paris, violences sur sa femme, Pauline H... ; Henri M..., rattacheur, rue de Paris, tapage nocturne ; Edouard D... en logement place des Halles, tapage et rassemblement ; Constant G..., tisserand à Roubaix, rue d'Arcole, ivresse publique ; Gaston D..., rue Desurmont, violences sur la personne de M. Pierre Chauvière.

Plainte

M. Auguste Herman, 30 ans, rentier, rue de Phalempin, s'est plaint d'avoir été l'objet de violences de la part de Pierre D..., tisserand, boulevard Gambetta.

Les Prévoyants de l'Avenir

Recette du mois de juin 1894 pour la section n° 293.

Cotisations	Fr.	93 »
Amendes		3 50
Mutations		0 50
Total		97 »

Photographie Artistique et Industrielle
81, rue Desurmont, TOURCOING
près le Nouvel Hôtel-de-Ville
Portraits soignés depuis 7 fr. la douzaine, émaillés et bombés, avec un grand comme prime gratuite.
Portraits artistiques, au charbon, spécialité de la maison.
Réduction aux militaires et aux personnes participant à la Fete du Centenaire.
On opère par tous les temps.
81, RUE DESURMONT, TOURCOING

MOUVEAUX

Vols

M. Félix Debloere, journalier, demeurant à la Place, s'est aperçu en rentrant chez lui, dimanche soir, qu'on s'était introduit dans sa demeure pendant son absence et qu'on lui avait dérobé trois draps de lit et une chemise d'homme.

Pour pénétrer le malfaiteur avait enlevé le châssis d'une fenêtre à guillotine.

— M. Hippolyte Casier, dégorgeur, chez M. Tiberghien, en rentrant de son travail, mardi soir, a constaté qu'on avait également pénétré chez lui par le même moyen et qu'une somme de 25 francs qui se trouvait dans un coffre non fermé, lui avait été dérobée.

LILLE

Le Concours agricole régional

La pluie a fait du tort au concours régional pendant la journée d'hier mercredi, pourtant les entrées ont atteint un chiffre relativement élevé et il est certain qu'à partir de demain, cette exposition va devenir le but de promenade de toute la population lilloise.

Elle mériterait véritablement d'avoir un gros succès, cette exposition, car il est difficile d'offrir au visiteur un choix plus varié et plus intéressant, dans les catégories inscrites au catalogue des exposants.

Nous ne nous occuperons pas aujourd'hui des animaux. Ce n'est qu'à partir de ce matin, jeudi que commencera l'exposition officielle de cette division.

Bornons-nous à dire que pendant toute la journée d'hier, un interminable défilé de taureaux, de bœufs, de vaches, de moutons, de porcs et d'animaux de basse-cour, coqs, poules, dindons, canards, pintades, lapins, etc.

Les espèces bovines faisaient retentir l'esplanade de leurs mugissements prolongés pendant que de l'autre côté de l'eau, l'exposition canine donnait la réplique en aboiements étonnamment variés.

Le jappement du minuscule King-Charles se mariait harmonieusement avec les notes rauques du dogue. Il est difficile de rêver cacophonie plus complète.

Nous examinerons en détail ces catégories ; pour l'instant, bornons-nous à jeter un coup d'œil d'ensemble sur ce qui est officieusement exposé, c'est-à-dire sur les machines et les instruments agricoles.

*
**

On ne peut s'imaginer le nombre de faucheuses, moissonneuses, lieuses, etc., exposées, machines affirmant le dernier mot des progrès scientifiques réalisés.

Les industriels de Paris et de la région rivalisent. C'est à qui révélera le mieux, l'ingéniosité des instruments placés sous les yeux du public.

Nous avons vu dans les longues allées de l'Esplanade, des moissonneuses automatiques d'un maniement des plus faciles et d'une légèreté de traction surprenante, des lieuses en acier d'un modèle tout à-fait récent, des distributeurs d'engrais combinés de telle façon que l'engrais qui tombe est protégé même contre le vent.

Les herses, les charrues, les rateaux automatiques, les rouleaux en fer, les pressoirs, tout ce qui constitue les éléments nécessaires à la grande agriculture est là, catalogué, classé, placé bien en lumière afin d'en permettre l'examen.

Parmi les choses intéressantes de l'exposition, signalons la couveuse artificielle qui fonctionne sous les yeux du public.

Ces couveuses se chauffent indifféremment au gaz, au pétrole, à l'eau chaude, au méthylène ou au charbon.

Un thermomètre placé dans l'intérieur permet au surveillant de maintenir constamment la même température.

Le public regarde avec curiosité fonctionner ces ingénieux appareils de production.

Près des bureaux spéciaux du commissariat général et du jury est exposé un curieux appareil de distillerie rectifiant d'une façon continue les alcools, l'éther et la plupart des autres produits volatiles. Nous en exposerons l'économie dans un prochain article.

Les moteurs à huile de pétrole occupent une large place dans l'exposition des instruments. Plusieurs machines horizontales fonctionnent sous les yeux du public.

Certains constructeurs exposent des hache-pailles et des coupe-racines d'invention originale.

Il y a, en ce moment, à l'exposition agricole, toutes les variétés de semoirs connus.

Faut-il mentionner encore les remarquables échantillons de faneuses, de rateaux à cheval, de meules à aiguiser, d'écrémeuses, de barattes mécaniques et tant d'autres choses encore qui méritent d'arrêter l'attention des visiteurs et donnent à l'exposition actuelle un aspect des plus attrayant en même temps qu'elles affirment le caractère scientifique des découvertes modernes relatives à l'agriculture.

Il y a des machines exposées qui, à elles seules mériteraient un long article descriptif. Pour aujourd'hui, nous nous contenterons d'apprécier dans une vue d'ensemble, l'exposition des machines et instruments aratoires figurant au concours régional.

Nous aurons occasion d'y revenir en détail.

*
**

Jusqu'alors, nous n'avons pu nous occuper — et encore d'une façon très superficielle — que d'une des divisions du concours régional.

A partir d'aujourd'hui, le cadre dans lequel nous aurons à évoluer s'agrandit.

Nous aurons à nous occuper : 1° *des animaux reproducteurs*, espèces bovine, ovine, porcine et animaux de basse-cour.

2. Du concours régional hippique pour lequel les opérations du jury commenceront aujourd'hui.

3. De l'exposition canine.

Nous publierons demain un article sur l'ensemble de chacune de ces diverses expositions.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

*
**

L'EXPOSITION SCOLAIRE

Sur la proposition de M. le Préfet, M. le Ministre de l'agriculture a décidé qu'il serait attribué à l'exposition spéciale d'enseignement agricole 1 médaille d'or, 10 d'argent et 20 de bronze.

*
**

Nous publierons demain notre second article sur cette Exposition.

Renseignements complémentaires

L'Exposition sera complète à partir d'aujourd'hui jeudi.

Pour le concours régional, le prix d'entrée est fixé à 50 centimes jusqu'à midi ; à partir de midi, l'entrée est de 1 franc.

La partie de l'exposition qui a lieu dans le square du Ramponeau est ouverte gratuitement au public.

Pour le concours horticole, les prix d'entrée sont fixés ainsi :

Aujourd'hui jeudi, 0.50 centimes ; vendredi entrée gratuite; samedi et dimanche, 0.50 centimes.

Pour l'exposition canine, le prix d'entrée est fixé à 1 franc par personne aujourd'hui jeudi, jour des opérations du jury, le prix sera de 2 francs. Des cartes d'abonnement valables pendant toute la durée du concours de chiens, seront délivrés au prix de 5 fr.

Aujourd'hui également, opérations du jury du concours hippique, le prix d'entrée est de cinq francs; les autres jours un franc, sauf dimanche, où l'entrée sera gratuite.

*
**

La prime d'honneur et les prix culturaux

Le jury chargé de décerner la prime d'honneur, les prix culturaux accordés aux agriculteurs dont les exploitations ont été visitées en 1893, les primes d'honneur de la petite culture, de l'horticulture et de l'arboriculture, a établi la liste des lauréats.

La prime d'honneur a été décernée à M. Ernest Macarez, à Haulchin. C'est le cinquième agriculteur du Nord qui, depuis 1854, obtient cette distinction.

Voici les noms des autres lauréats :

Prix cultural de la 1re catégorie. — M. Achille Gravez, à Ecuelin.

Prix cultural de la 4e catégorie. — M. Laden, à Seclin.

Objets d'art. — MM. Bonduel, à Sainghin-en-Mélantois; Adolphe Declercq, à Drincham ; Georges Woussaen, à la Gorgue.

Prime d'honneur de la petite culture. — M. Duriez-Sarrazin, à Flines lez Raches.

Prime d'honneur de l'horticulture. — M. Anatole Cordonnier à Bailleul.

Prime d'honneur de l'arboriculture — M. Narcisse Delattre, à Longpré.

Programme de la journée de jeudi

Concours régional agricole comprenant tous les produits devant y figurer.

Concours hippique. — Le jury commence ses opérations à 7 heures 1/2 du matin et jusqu'à la clôture, de la distribution des récompenses, le public paiera *5 francs* pour pénétrer dans l'enceinte du concours. Les opérations du jury dureront probablement toute la journée de jeudi. Le prix d'entrée sera ensuite fixé à *un franc.*

Exposition canine. — Cette exposition qui s'annonce comme très brillante sera ouverte au public dès le matin. Le prix d'entrée en est fixé pour aujourd'hui seulement à 2 francs, le jury devant fonctionner entre midi et deux heures de l'après-midi.

La société française de trompes de chasse, sous la direction de M. le vicomte de Chirac, fera entendre les morceaux suivants :

La d'Onsembray, la Lorge, la Loge de Rabouë, la Dupuytren, le Lapin, la Lur Saluces, Rallye-Chtre, les Filles du Village, la Braconne, la Saint-Georges, la Delanos, la de Piolart.

Société des Agriculteurs du Nord

La distribution annuelle des récompenses

Hier matin, à dix heures a eu lieu, dans la salle de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, la distribution solennelle des récompenses que la Société des Agriculteurs du Nord décerne chaque année à ses lauréats.

Un public nombreux, composé surtout d'agriculteurs de la région emplissait la salle.

A dix heures précises M. le Préfet du Nord, à qui la présidence de cette cérémonie avait été offerte, monte sur l'estrade, suivi de tous les membres de la Commission, de MM. Tribou, président des Agriculteurs du Nord, Bonduelle, Macarez et Dubar, anciens présidents, Faucheur, président du Comité linier, Claeys, sénateur, des Rotours, député, Caulet, conseiller général, Buquel, inspecteur d'académie, etc. La musique des Sapeurs Pompiers joue la Marseillaise.

Puis M. Vel Durand donne la parole à M. Tribou.

L'honorable président des Agriculteurs, s'adressant à M. le Préfet, dit que cette fête n'est que le prélude de celle qui aura lieu dimanche et à laquelle prendra part, M. Viger, ministre de l'agriculture. Ce jour-là, les Agriculteurs exprimeront au ministre leur desiderata. Il n'y a aujourd'hui, dit-il, qu'une fête de famille à l'occasion de la distribution des récompenses aux lauréats de la Société.

M. Tribou a pris seulement la parole pour remercier M. le Préfet. Les vœux des agriculteurs au Gouvernement, sur l'établissement d'un droit sur les mélasses étrangères et la suppression des droits sur les sucres coloniaux, seront émis seulement dimanche à M. le Ministre.

M. Vel Durand a alors répondu qu'il tenait à donner à la Société des Agriculteurs du Nord un témoignage de son attention continue à ses travaux et à ceux de tous les Agriculteurs. Ils le trouveront disposé à appuyer devant le ministre les vœux et les observations qu'ils auront à présenter sur les transformations de nos industries agricoles. Il faut surtout appeler l'attention du Gouvernement sur cette situation pénible qui consiste à ne pas pouvoir trouver le fruit des récoltes tirées de la terre. M. le Préfet dit en terminant qu'aujourd'hui comme toujours il défendra les intérêts des Agriculteurs.

De vifs applaudissements accueillent la déclaration de M. le Préfet du Nord.

M. Triquet, secrétaire-adjoint, en l'absence de M. Dubernard, secrétaire-général, retenu au Concours Régional, donne alors lecture du rapport de l'année. L'appel des lauréats commence aussitôt après :

LES RÉCOMPENSES

GRANDS PRIX D'HONNEUR. — MM. Coquelle, à Mastaing; Desmoutiers, à Crèvecœur ; Thibaut, professeur à la Faculté de médecine de Lille.

Concours spécial de pouliches de trait primés en 1893. — 1er prix, MM. Grassart, à Romeries ; 2e, Nicaise, au Cateau ; 3e, Bailly-Lelong, à Saint-André ; 4e, de Waziers, à Foufflin-Ricametz (Pas-de-Calais) ; 5e, de Waziers, à Foufflin-Ricametz ; 6e, Bisel, à Setques (Pas-de-Calais); 7e, Platiau, à Longuenesse (Pas-de-Calais); 8e, Deffrenne Jourdain, à Dechy.

Concours spécial de juments primées en 1893. — 1er prix, MM. Douay, à Romeries ; 2e, Tétu, à Conchil-le-Temple; 3e, Douay, à Romeries; 4e, le baron d'Erlincourt, à Eterpigny ; 5e, le baron d'Erlincourt, à Eterpigny; 6e, le baron d'Erlincourt, à Eterpigny. 7e, Joly, à Bellaing ; 8e, Reptin, à Hautecloque; 9e, Reptin, à Hautecloque; 10e, Reptin, à Hautecloque; 11e, Reptin, à Hautecloque ; 12e, Adriansen, à Armbouts-Cappel; 13e, de Waziers, à Foufflin-Ricametz; 14e, Reptin, à Hautecloque; 15e, Reptin, à Hautecloque; 16e, Douay, à Romeries; 17e, Flahaut, aux Essars ; 18e, Douay, à Romeries ; 19e, Reptin, à Hautecloque ; 20e, Deldrève, à Offekerque.

Mentions honorables, médailles artistiques, MM. Reptin, à Hautecloque ; Mille, à Renescure (Nord); le baron d'Erlincourt, à Eterpigny (Pas-de-Calais); Dupont, à Wavrechain-sous-Denain ; Colin, à Bellaing (2); Dehaussy-Dugnolle, au Cateau; Mme veuve Alexandre Lefebvre, à Mons-en-Pévèle; MM. Deberly, à Lambres (Pas-de-Calais); Dehaussy Dugnolle, au Cateau ; Dupas, à Hergnies.

RÉCOMPENSES SPÉCIALES. — *Arrondissement d'Avesnes.* — Prix d'honneur de la Société nationale d'Encouragement à l'Agriculture, médaille d'or, M. Ringeval père, instituteur à Feignies ; prix d'honneur de la Société des Agriculteurs de France, médaille d'argent, M. Bachy, instituteur à Aibes.

Arrondissement de Cambrai. — Prix d'honneur de la Société nationale d'Encouragement à l'agriculture, médaille d'or, M. Dordin, instituteur à Aubencheul-au-Bac ; prix d'honneur de la Société des Agriculteurs de France, médaille d'argent avec prime de 500 francs, M. Bouchez, à Aubencheul-au-Bac.

Arrondissement de Douai. — Prix d'honneur de la Société nationale d'Encouragement à l'Agriculture, médaille d'or, M. Delannoy, instituteur à Monchecourt.

Arrondissement de Dunkerque. — Prix d'honneur de la Société nationale d'Encouragement à l'Agriculture, médaille d'or, M. Legrand, cultivateur à Sycker.

Arrondissement d'Hazebrouck. — Prix d'honneur de la Société d'Encouragement à l'Agriculture, médaille d'or, M. Desmarescaux, cultivateur à Caestre.

Arrondissement de Lille. — Prix d'honneur de la Société nationale d'Encouragement à l'Agriculture, médaille d'or, M. Gruyelle-Cazier, cultivateur à Emmerin; prix de la Société des Agriculteurs du Nord, médailles d'argent avec primes de 50 fr.; MM. Delvigne, apiculteur à Mouchin; Louis Dufour, à Ligny.

Arrondissement de Valenciennes. — Prix d'honneur de la Société nationale d'Encouragement à l'agriculture, médaille d'or, Mme Rémy, cultivatrice à Brillon.

MAITRES DE LABOUR. — *Arrondissement de Dunkerque.* — Prix de la Société des Agriculteurs du Nord, médaille de vermeil avec prime de 100 fr. M. Desmyt, à Spycker.

Arrondissement de Valenciennes. — Prix de la Société des Agriculteurs du Nord, médaille de vermeil avec prime de 100 francs, M. Poix, à Haspres.

Section étrangère. — Prix de la Société des Agriculteurs du Nord, médaille de vermeil avec prime de 100 francs, M. Cretel, à Fouquières-lez-Béthune.

M. Faucheux, président du comité linier rend compte ensuite du 6e concours qui a eu lieu dans le Nord. Voici les noms des lauréats :

CONCOURS LINIERS. — *Arrondissement de Dunkerque.* — Médaille d'or et prime de 200 fr., M. Legrand, de Spycker : médaille d'or et prime de 150 fr., M. Romel, de Volkerinckhove ; médailles d'or et primes de 100 francs, MM. Deram, de Brouckerque ; Myacot, des Moëres ; Swartvaegher, de Zeggers-Cappel ; Ghys, de Holque ; Ammeux, de Ledringhem ; Depauw, de Loon ; rappels de médailles d'or et primes de 100 fr., MM. Codron, de Pitgam; Janssen, de Rexpoëde ; rappels de médailles d'or, MM. Calonne, de Pitgam ; Vermersch, d'Hondschoote; Verbaere, de Bollezeele; médailles de vermeil et prime de 100 fr., MM. Ardaens, de Zeggers-Cappel ; Lootvoet, de Bambecque ; Deraney de Ghyvelde ; Legros, de Mardyck; Monsterleet, de Zeggers-Cappel ; Sockeel, de Gravelines ; Ringot, de Loon ; médailles de vermeil, MM. Vanheeghe, de St-Pierre-Brouck ; Courcol, Martel, de Loon ; Vermersch, des Moëres ; Moryssé de Pitgam ; Fleurynck, de Loon ; Ringot, de Loon.

Mallengier, des Moëres ; Vandenkoornhuyse, de Pitgam ; Miona, de Saint-Pierre-Brouck ; Boudenock, de Bissezeele ; Deswarte, de Ghyvelde ; rappel de médaille de vermeil et prime de 100 fr., M. Wintrebert de Gravelines ; rappel de médaille de vermeil et prime de 50 fr., M. Wemaere, d'Armbouts-Cappel ; rappel de médailles de vermeil, MM. Ringot, de Loon ; Bécave, de Zeggers-Cappel ; Duforet, de Loon ; Christiaens, de Quaëdypre ; Adriansen, d'Armbouts-Cappel ; médaille d'argent et prime de 100 fr., MM. Depoers, Spycker ; Bécave, de Pitgam ; Cousten, de Grande-Synthe ; médailles d'argent et primes de 50 fr., MM. Janssen, de Cappelle ; Vanhaecke, de Bourbourg-Campagne ; Peccou, de Merckeghem ; Vérypée, de Rexpoëde ; médailles d'argent, MM. Vandewalle, de Brouckerque.

Nooreubarghe, de Ghyvelde ; Vermersche, des Moëres ; Delattre, de Berzeele ; Vandevoode, de Pitgam ; Vitse, de Loon ; Achte, de Pitgam ; Dufour, de Pitgam ; Mallengier, des Moëres ; Poublanc de Boolezeele ; Ryckelynck, de Bollezeele ; rappels de médailles d'argent et primes de 50 fr., MM. Demey, de Loon ; Dehaene, de Wormhoudt ; rappel de médaille d'argent, M. Dammerey, de Pitgam ; méd. de bronze, MM. Couvreur, de Rexpoëde ; Verhaeghe, de Rambecque ; Deroeq, de Wormhoudt ; Banquart, de Loon; Achte, de Wormhoudt; Wemaere, d'Armsbouts-Cappel ; Courcol, de Loon ; Leroy-Martel, de Loon ; Cockenpot, de Bollezeele.

Instituteurs et collaborateurs. — Médaille de vermeil et primes de 50 fr., MM. Buseine, de Merckeghem ; Ryngaert, d'Armbouts-Cappel ; rappels de médaille de vermeil et primes de 50 fr., MM. Debeyre, de Saint-Pierre-Brouck ; Neut, d'Hondschoote ; Vercoutre, de Loon ; médailles d'argent, MM. Cerclaeys, de Pitgam : Ducorney, de Rexpoëde ; Géryt, de Bourbourg-Campagne ; médailles de bronze, MM. Gokelaere, de Saint-Georges ; Isoré, de Cappelle-Brouck; médaille d'or (hors concours), M. Aimé Sévenoot, d'Armbouts-Cappel.

Arrondissement d'Hazebrouck. — Médailles d'or et primes de 150 francs, MM. Blondé, de Bavinchove ; Bogaert, de Zermezeele ; Daquitd, d'Hazebrouck ; médailles d'or et primes de 100 fr., MM. Deberdt, de Staple ; Colpaert, d'Hardifort ; Baey, de Strazeele ; Delvar, de Noordpeene ; rappel de médaille d'or et prime de 100 fr., M. Desmarescaux, d'Eecke ; rappels de médailles d'or, MM. Desmprescaux, de Winnezeele ; Verbaere, d'Hondeghem ; médailles de vermeil et primes de 50 fr., M. Stokaes, d'Eecke ; Mme veuve Cailliau, d'Eecke; MM. Bogaert, d'Oudezeele ; Vanlichtervelde, d'Houtkerque ; Beck, de Pradelles ; Dequeker, de Winnezeele ; Deken, d'Hondeghem ; rappel de médaille de vermeil et prime de 50 fr., M. Defraeye, de Staple ; médailles de vermeil, MM. Declercq, d'Hondeghem.

Dassonville, de Staple ; Asseman, de Staple ; rappels de médailles de vermeil, Mme veuve Decaypar, de Zermezeele ; M. Beck, d'Hondeghem ; médailles d'argent et primes de 50 fr. MM. Vanwaelermeulen, de Winnezeele ; Defossez, d'Estaires ; médailles d'argent, MM. Degroote, de Zuytpeene ; Salomé, d'Hondeghem ; Deroo, de Morbecque ; Franchois, de Zuytpeene ; rappels de méd. d'argent, MM. Heele, de Noordpeene ; Rickebusch, de Strazeele ; médailles de bronze, Mme veuve Deicne, d'Hondeghem ; M. Decouvelaere, de Lynde.

Instituteurs. — Médailles de vermeil et primes de 50 fr., MM. Baudens, d'Eecke ; Coloos, de Staple ; Lefebvre, de Strazeele ; médaille de vermeil, M. Vermeersch, de Noordpeene ; médaille d'argent, M. Ruffin, de Zuytpeene.

Arrondissement de Lille. — Médaille d'or et prime de 150 fr., M. Fontenier, de Mouchin ; médailles d'or et primes de 100 fr., MM. Delerue, d'Anstaing ; Desquiens, d'Ascq ; médaille d'or, M. Delattre, de Lompret; rappels de médailles d'or, MM. Delaoutre, de Mouchin ; Duquesnoy, de Toufflers; Housez, de Bousbecque ; Catry, de Bousbecque ; Duquesnoy, de Leers ; médaille de vermeil et prime de 100 fr., M. Olivier-Descatoire, de Cysoing ; rappels de médailles de vermeil et primes de 50 fr., MM. Dhailuin, de Bousbecque ; Desprez, de Deûlémont ; médailles de vermeil, MM. Delecourt, de Bourghelles ; Courrier, de Toufflers ; Ducroquet, d'Annappes; Briet, de Croix ; rappels de médailles de vermeil, MM. Roussel, de Comines ; Vermès, de Comines ; Desreumaux, de Bousbecque ; médaille d'argent et prime de 100 fr., M. Olivier-Dewez, de Cysoing ; médailles d'argent et primes de 50 fr.; MM. Descarpentries, de St-André; Demay, de Carnin ; médailles d'argent; MM. Desfontaines, de Cysoing; Dutilleul, de Gruson ; Huin, de Bachy ; rappel de médaille d'argent, M. Catrice, de Lomme.

Instituteurs et collaborateurs. — Rappels de médailles d'or et primes de 50 fr., MM. Gœthals, de Bachy ; Laloux, de Bousbecque ; médailles de vermeil et primes de 50 fr. MM. Dumont de Genech ; Demory, de Mouchin ; Eloy, de Carnin ; rappel de médaille de vermeil, M. Lannoy, de Cysoing ; médaille d'argent et prime de 50 fr., M. Lagache, de Marquette ; M. Delescluse, de Lille, médaille et prime de 100 fr., à M. Catry, de Boubecque.

Arrondissement de Douai. — Médaille d'or et prime de 150 fr., M. Michel Morel, de Flines ; médailles d'or et primes de 100 fr., M. Louis Dépret, de Warlain ; Mme veuve Gras, de Nomain ; rappel de médaille d'or, M. Auguste Herbomez, de Saméon ; médaille de vermeil et prime de 100 fr., M. Dariez-Sarrazin, de Flines ; médailles de vermeil et primes de 50 fr., MM. Chrétien-Monnet, de Landas ; Chatelain frères, de Nomain ; Lorthioir-Lubrez, de Landas ; rappel de médaille de vermeil et primes de 100 fr., M. Auguste Cabre, de Flines ; médailles de vermeil, MM. Jacquart, de Faumont ; Deroubaix, de Nomain ; Duchateau, de Landas ; Fiévet-Duprez, d'Aix ; rappels de médailles de vermeil, MM. Boste-Landrieu, de Landas ; Quesnoy-Leprêtre, de Landas ; Pruvost-Camoneq, de Monchecourt ; médaille d'argent et prime de 50 fr., M. Dupret, d'Aix ; médailles d'argent, MM. Dupuis, de Flines ; Duhem, de Landas ; Fromont, d'Aix ; médailles de bronze, MM. Degallaix, de Landas ; Tanchon, d'Aniche.

Instituteurs. — Médaille de vermeil et prime de 100 francs, M. Degez, de Landas; médaille de vermeil et prime de 50 francs, M. Delannoy, de Monchecourt ; médaille d'argent, M. Jouvenet, de Faumont; médaille de bronze, M. Coulmon, de Warlaing.

Arrondissement de Valenciennes. — Médaille d'or et prime de 100 fr., M. Delmotte-Coudoux, de Rosult : rappel de médaille d'or et prime de 100 fr., M. Hector Dupire, de Rosult ; rappel de médaille d'or, M. Pique Raviart, de Lecelles ; médailles de vermeil, MM. Rémy-Lefebvre, de Brillon; Trélion-Evrard, de Rosult ; rappel de médaille de vermeil et prime de 50 francs, M. Léon Delecroix, d'Hasnon; médaille d'argent, M. François Lecoeuvre, de Rumegies.

Instituteurs. — Médaille de vermeil, M. Corbillon, de Sars-et-Rosières; médailles d'argent, MM. Caby, de St-Aybert; Colart, de Bruille lez-Saint-Amand; bara, de Rosult.

Arrondissement de Cambrai. — Médaille de vermeil et prime de 50 fr., M. Gamez, de Morenchies ; médailles de bronze, MM. Tachon, d'Estrun; Caugé, de Pailencourt.

Instituteurs. — Médaille de vermeil et prime de 50 francs, M. Dordain, d'Aubencheul-au-Bac ; rappel de médaille de vermeil et prime de 50 fr., M. Ringeval St-Souplet ; médaille d'argent, M. Prouvoyeur, de Cappelle.

Arrondissement d'Avesnes. — Médailles d'argent et primes de 50 fr., MM. Delhaze, de Gognies-Chaussée ; Derkenne, de Feignies.

Instituteurs. — Rappel de médaille de vermeil et prime de 50 fr., M. Bachy, d'Aibes ; médaille d'argent, M. Ringeval, de Feignies ; médaille de bronze, M. Houpiez, de Mareschés.

On appelle enfin les vieux serviteurs agricoles qui par leurs bons et loyaux services durant de nombreuses années chez le même maître ont mérité des récompenses.

VIEUX SERVITEURS. — *Arrondissement d'Avesnes* — Médaille d'argent avec primes de 100 fr., M. Bailleux, à Beaudignies ; médaille d'argent avec prime de 75 fr., M. Givry, à Frasnoy; médaille d'argent avec prime de 50 fr., M. Richard, à Louvignies-Quesnoy ; médaille d'argent avec prime de 25 fr., Mlle Hannecart, à Cerfontaine.

Arrondissement de Cambrai. — Médaille d'argent avec prime de 100 fr., M. Chauwin, à Haynecourt; médaille d'argent avec prime de 75 fr., M. Legrand, à Romeries; médaille d'argent avec prime de 40 fr., M. Lerouge, à Hem-Lenglet; médaille d'argent avec prime de 25 fr., Mme Thellier, à Basuel.

Arrondissement de Douai. — Médaille d'argent avec prime de 100 fr., M. Broux, à Nomain; médaille d'argent avec prime de 75 fr., M. Monnet, à Landas; médaille d'argent avec prime de 50 fr., Mlle Leleu, à Flines-lez-Raches; médaille d'argent avec prime de 25 francs, M. Mollet, à Faumont.

Arrondissement de Dunkerque. — Médaille d'argent avec prime de 100 fr., M. Cleenwerck, à Steene ; médaille d'argent avec prime de 75 fr., M. Devos, à Ghyvelde; médaille d'argent avec une prime de 50 fr. M. Baudain, à Merckeghem; médaille d'argent avec prime de 25 fr., Mlle Dormael, à Loon-Plage.

Arrondissement d'Hazebrouck. — Médaille d'argent avec prime de 100 fr., M. Defèvre, à Staple; médaille d'argent avec prime de 75 fr., M. Liévin Pelysse à Bailleul ; médaille d'argent avec prime de 50 fr., M. Flahaut, à Hardifort; médaille d'argent avec prime de 35 fr., M. Noël, à Noordpeene.

Arrondissement de Lille. — Médaille d'argent avec prime de 100 fr., M. Dhelin, à Seclin ; méd. d'argent avec prime de 75 fr., M. Clément, à Templemars ; médaille d'argent avec prime de 25 fr., M. Delvinquière, à Toufflers ; médaille d'argent avec prime de 25 fr., M. Lab, isbalette, à Fournes-en-Weppes ; médaille d'argent avec prime de 25 fr., M. Delsaux, à Sequedin.

Arrondissement de Valenciennes. — Médaille d'argent avec prime de 100 fr., Mlle Duhem, au Rosult; médaille d'argent avec prime de 75 fr., Mlle Martin, au Rosult ; médaille d'argent avec prime de 50 fr., Elie Nafeur, au Rosult; médaille d'argent avec prime de 25 fr., M. Bacro, à Rumegies.

Section étrangère. — Médaille d'argent avec prime de 100 fr., M. Decosse, à Beaurains-lez-Arras; médaille d'argent avec prime de 75 fr., M. Normand, à Fefvin-Palfart (Pas-de-Calais); médailles d'argent avec prime de 50 fr., Mlle Liberaart, à Gonnehem; médaille d'argent avec prime de 25 fr., M. Couvreur, à Hautecloque.

La fête était terminée à midi.

Grave imprudence

Une imprudence qui a failli être fatale à l'auteur a été commise mardi soir dans une chambre de l'estaminet *Vivre et laisser Vivre*, 66 bis, rue d'Isly.

Le nommé Baugerat, tapissier, 62 ans, qui habite le rez-de-chaussée de ce café avait suspendu par un fil de fer une bougie allumée et s'était jeté tout habillé sur son lit vers 11 heures du soir.

La bougie mal attachée est tombée sur les literies et a communiqué le feu. Le cabaretier, M. Honoré Butin, ayant senti une forte odeur de roussi, a enfoncé la porte et a emporté Baugerat évanoui, à demi asphyxié.

Grâce aux soins qui lui ont été l'objet aussitôt, on a pu le rappeler à la vie pendant qu'on éteignait l'incendie qui avait déjà brûlé la moitié du lit.

Accidents

Hier, vers midi 1/2, un éboulement s'est produit, rue de Thionville dans une tranchée ouverte pour la construction d'un égout. Un ouvrier maçon, Louis Bronin, 21 ans, rue de Fives, 113, a eu la jambe gauche fracturée par la chute d'un grès.

— Vers 7 heures 1/2 du matin, M. François Dejonghe, 20 ans, est tombé d'un échafaudage, boulevard des Ecoles et s'est fait une contusion à la région lombaire.

Coups de couteau

Nous avons relaté qu'une fillette de 12 ans 1/2, nommée Rosalie Vervacke avait été l'objet, près la porte de Dunkerque, d'outrages aux mœurs de la part d'un gamin un peu plus âgé qu'elle. Selon les dires de la fillette le gamin en la quittant lui avait donné un coup de couteau au mollet gauche.

D'après une nouvelle enquête que nous avons faite hier, il y a lieu de croire que la petite Rosalie a inventé de toutes pièces son petit drame. La blessure qu'elle a reçue provenait d'une chute qu'elle aurait faite sur une pierre très aiguë.

La faillite Casse en cour d'appel

L'appel formé par la maison Casse du jugement du tribunal de commerce de Lille qui l'a déclarée en faillite, reviendra devant la Cour de Douai le 4 juillet prochain.

Le vol de la rue Jean Roisin

Hier à cinq heures du soir, M. De Bloch, juge d'instruction, accompagné de son greffier M. Montagne, s'est rendu chez MM. Delannoy et Bailly, fabricants de stores, rue Jean Roisin, dont un employé, le nommé Alberty, fractura, il y a un mois environ, le coffre-fort et prit la fuite à Bruxelles.

Alberty avait été ramené à Lille par la gendarmerie mardi matin. Il a passé des aveux complets.

Devant les magistrats il a, hier soir reconstitué la scène du vol, expliquant comment il avait opéré et donnant les plus minutieux détails.

Le parquet est reparti vers six heures et Alberty a été reconduit par deux agents de sûreté à la Maison d'arrêt.

Les Vélocipèdes et Tandems les plus élégants et les plus rigides sont incontestablement les *Clément, Humber et Raleigh.* — Seul dépôt régional : TURBELIN, 89, boulevard de la Liberté, Lille. — Baisse de prix sur les modèles 1894.

LE NORD

DOUAI

Orchies. — *Acte de probité.* — Le jeune Léon Rossignol, employé à la maison Carlier a trouvé un portefeuille, dans le vestibule des bureaux des postes et des télégraphes et s'est empressé de le déposer entre les mains de M. le Receveur.

Enfant tué par un moulin

A MARCHIENNES

Le jeune Emile Joly, âgé de deux ans, fils du garçon meunier de M. Delannoy, au lieu dit (les Moulins), s'est aventuré près du moulin distant de 25 mètres de la maison d'habitation et a eu le crâne fracassé.

VALENCIENNES

Vol. — Dans la soirée de dimanche des voleurs se sont introduits chez le sieur Nottelet, maraîchers au hameau de St-Roch, et ont enlevé une somme de 50 fr. environ.

Vieux-Condé. — Lundi matin, le sieur François Bay, 70 ans, ancien cocher s'est jeté dans le canal à proximité de la gare de Condé. Il en avait été retiré aussitôt mais était mort. Il s'est pendu chez lui.

CAMBRAI

Le meurtre du garde de Viesly

L'instruction sur le meurtre du malheureux garde Pamart est à peu près terminée.

Elle a confirmé ce que nous avons dit déjà. Pamart a été assassiné par Bernard, Démurier et Maki, chacun d'eux a frappé : l'un avec une serpe, le second avec un tisonnier, le troisième avec un bâton.

Contrairement aux premiers renseignements de l'enquête l'autopsie n'a point fait découvrir de vin dans l'estomac de Pamart, mais un liquide rouge foncé : du sang peut-être.

Démuriez, qui est le plus compromis dans cette affaire avoue avec une impassibilité bestiale les faits dont on l'accuse.

Oui il a frappé le garde qui avait surpris les trois compères en train de voler de la luzerne. C'est Bernard qui a suggéré l'idée du crime. « Il ne faut pas que le procès-verbal dont on vient de nous menacer soit fait. »

Les trois hommes s'arment et allèrent rejoindre le garde qui était entré chez Bernard pour réitérer qu'il dressait procès-verbal.

Il n'a rien bu dans l'estaminet.

Aussitôt après son départ, on conçut le projet d'un crime : on sait qu'il ne tarda point à être mis à exécution.

Démuriez est une brute inconsciente et sa culpabilité n'étonne pas quand on l'entend.

Tentative de déraillement sur le Cambrésis

Un ou des malfaiteurs inconnus ont tenté de faire dérailler un train du *Cambrésis*, à 80 mètres environ du passage à niveau de Hurtevent. Voici comment on s'en est aperçu.

Le train qui part de Le Catelet à 8 heures du matin pour la direction de Caudry, venait de franchir la halte de Hurtevent, quand le mécanicien vit une touffe d'herbe placée sur les rails. Par prudence, il ralentit la marche.

Bien lui en prit ; car, en arrivant à cet endroit, la machine subit un choc assez fort. Renversant aussitôt la vapeur, le mécanicien arrêta son train et sauta sur la voie pour voir ce qui avait provoqué le choc. C'était un rivet enfoncé par une main criminelle dans le joint des rails. Il l'enleva prestement et put continuer sa route.

AVESNES

Anor. — Les préposés Trouble et Didier ont découvert, cachés sous des pierres, deux ballots de marchandises de fraude d'une valeur de 1,850 francs qu'il ont saisie.

Preux-au-Sart. — Prévost et Doby, préposés des douanes en résidence à Amfroipret ont saisi sur des inconnus restés fugitifs, lieu dit pâture Girard à Preux-au-Sart 86 kilos de tabac de fraude, valant 1075 fr.

Un homme broyé à Pont-de-la-Deûle

Un terrible accident s'est produit mercredi matin en gare du Pont-de-la-Deûle. M. Demont, surveillant, a été tamponné, projeté sur les rails et broyé. Le malheureux comptait 35 années de services ; sa retraite allait bientôt être liquidée.

Nous espérons que la Compagnie du Nord voudra se montrer généreuse et humaine en accordant une pension aussi large que possible à la veuve de son excellent employé qui, reste sans ressources avec six enfants, dont trois sourds-muets.

HAZEBROUCK

Estaires. — Notre collaborateur C. Delalys fera dimanche prochain une conférence à Estaires. Le lieu désigné est la salle de M. Hennebique, au *Cœur-Joyeux*, et l'heure, 2 heures précises de l'après-midi.

Les pêcheurs à la ligne de La Gorgue et d'Estaires, ainsi que ceux des environs, sont invités à y venir. L'entrée sera gratuite.

DUNKERQUE

L'INNOCENCE

De l'instituteur Violette reconnue

M. Violette, l'instituteur de Coudekerque-Branche (section B), qui, à la suite d'infâmes et honteuses dénonciations de la part de gens sans scrupules, avait été arrêté, vient d'être l'objet d'un *non-lieu, aucune des preuves alléguées contre lui n'ayant pu être établie.*

En conséquence, M. Violette, après avoir été *détenu pendant six semaines* a été remis en liberté mardi à midi.

Nous sommes heureux d'apprendre que de nombreux habitants de Coudekerque-Branche où s'est rendu aussitôt M. Violette, sont venus lui serrer la main.

Du reste, une manifestation plus sympathique encore est réservée, nous assure-t-on, au malheureux instituteur aussi indignement calomnié.

« Nous sommes heureux, dit à ce propos le *Phare de Dunkerque*, que la conclusion du juge ait été conforme à notre conviction, c'est-à-dire qu'elle ait démontré la complète innocence de Violette. Nous sommes heureux de voir notre ami enfin débarrassé des affreuses tortures morales qui l'ont accablé pendant plusieurs semaines et de n'avoir pas à lui retirer notre estime dont il n'a jamais été indigne.

Rosendael. — Deux ivrognes, le charpentier Mouton et le cordonnier Truie se sont fait arrêter pour cris de : Vive l'anarchie! Vive la dynamite! poussés dans la buvette du sieur Duré.

Frais-Marais. — Un incendie s'est déclaré mercredi, vers 3 heures du soir, au lieu dit « les corons Darievert », appartenant à M. Chappuy, maître de verreries. Trois maisons d'ouvriers ont été la proie des flammes. Le feu a pris dans un grenier sans qu'on ait pu jusqu'ici en préciser la cause.

Les crimes de Teteghem et du Guindal

Nous avons dit hier que le second assassin devait être incarcéré dans une prison du Pas-de-Calais. C'est le nommé Leny qui, renouvelant le truc de Dobbelaere, l'assassin de la rue du Blanc-Ballot, à Lille, s'est constitué prisonnier à Béthune pour subir une peine de huit mois d'emprisonnement, à laquelle il avait été condamné par défaut par le tribunal correctionnel de Dunkerque.

Leny espérait ainsi se mettre à l'abri des investigations de la justice.

Leny est né à Watten, commune belge, située à la frontière, vis-à-vis de Houtkerque. Il sera probablement amené samedi à Dunkerque pour être mis en présence de Suffys. Puis tous deux seront confrontés avec les nombreux témoins que nous avons déjà cités ; ceux de Bourbourg, de Calais etc., sans omettre les époux Placetvoost, de Teteghem.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Accident. — Un sapeur du 3e génie, Louis Lardy en train de manipuler des matières explosives a eu trois doigts fortement atteints par l'explosion d'une cartouche de fulminate. L'amputation a dû être pratiquée.

Warlencourt. — Un journalier de cette commune, le sieur Joseph Dudicourt, âgé de 44 ans, sortait avant-hier soir de l'estaminet Danthuille, lorsque trois individus se jetèrent sur lui et l'assommèrent presque à coups de bâton.

Le principal auteur de ce guet-apens est connu ; ce serait un sieur S...

BÉTHUNE

UN ENFANT TUÉ

aux mines de Béthune

Hier, à dix heures du matin à la fosse numéro 1 de la Compagnie des Mines de Béthune, un galibot, âgé de 15 ans, Augustin Delay, a été tué entre deux berlines. La mère de ce pauvre enfant est veuve et habite les corons d'Aix à Bully-Grenay.

Arrestation d'un cambrioleur lillois à Lens

La gendarmerie vient d'arrêter en flagrant délit de nombreux vols le nommé Willem, ébéniste, rue du Faubourg-de-Tournai, 128, à Fives-Lille. Cet individu est entré à l'estaminet Algiave, rue de la Gare, à Lens, où avec une habileté surprenante il a soustrait au propriétaire une montre en argent qui se trouvait dans une arrière-cuisine. Au moment de son arrestation, Willem a été trouvé nanti de rideaux volés aux voitures de seconde classe de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, d'un trousseau de clefs devant certainement servir de passe-partout et d'un pot de beurre dont il n'a pu justifier la provenance. Willem a opposé une vive résistance aux gendarmes.

Lens. — Le garde Petit des mines de Liévin, a surpris le nommé Gustave Vermeesch, ouvrier mineur, au moment où il enlevait un sac de charbon sur les voies de garage.